



# DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

N° SIRET : 31796116700028

Téléphone secrétariat : 05.62.05.51.21 / Fax : 05.62.05.49.03

Téléphone techniciens : CTD : 05.62.05.65.74 / CDFA : 05.62.05.65.51

Web : <http://districtfootgers.fff.fr> E.mail : [secretariat@districtfootgers.fff.fr](mailto:secretariat@districtfootgers.fff.fr)

Auch, le 15 Novembre 2022

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du  
16.12.2022 à EAUZE**

**A tous les Président.e.s de Clubs,**

**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire des Clubs du District qui se réunira le  
**Vendredi 16 décembre 2022 à 19h30 à la Maison Gascogne Armagnac  
située 1330, Route de Manciet, Lieu-dit « Estère » à EAUZE**

- 19h30 : accueil et élargement des clubs
- 20h00 : ouverture de l'A.G. par le Président du District – Présentations des personnalités

**Assemblée Générale Ordinaire :**

- Allocution de M. le Maire d'EAUZE
- Allocution de M. le Président du club d'EAUZE
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 Juillet 2022 à CASTERA VERDUZAN publié le 13 octobre 2022.
- Allocution du Président du District.
- Comptes annuels :
  - Rapport financier du Trésorier Général portant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
  - Rapport du Commissaire aux Comptes
  - Approbation des comptes et des opérations de l'exercice-affectation du résultat
- Renouvellement mandat du Commissaire aux comptes
- Remise de la dotation Label et Médailles
- Mise à jour des règlements généraux du District du Gers de Football
- Mise à jour du Statut de l'Arbitrage
- Présentation du tableau des montées et descentes
- Intervention de l'Association du « Don de Sang Bénévole »
- Questions diverses.
- Intervention des personnalités.

A l'issue de cette Assemblée Générale, les personnes qui le désirent pourront prendre un repas au prix unitaire de **17€**. (1 repas offert / club). A cet effet, je vous demande de retourner au secrétariat du District **impérativement pour le 02 décembre 2022 au plus tard**, le bulletin d'inscription.

- ➔ **Rappel** : Conformément aux dispositions financières du District, TOUT club ABSENT ou non REPRESENTÉ à l'Assemblée Générale sera sanctionné par une amende financière de **100€**.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Claude REQUENA**

Président du District

**P.J. :**

- Pouvoir.
- Bulletin inscription repas.